

Une exception notable, ce sont certains des programmes de redressement dans bien des régions du Canada. A mon avis, ces programmes ont contribué pour beaucoup à susciter la participation et l'intérêt des gens et à les aider à apprendre des métiers et à régler eux-mêmes leurs propres problèmes. Ce genre de programme est très utile. Peut-être ai-je manqué certaines déclarations, mais que je sache, ni le gouvernement ni le ministre n'ont fait connaître leurs projets quant aux futurs programmes de redressement et n'ont dit s'ils avaient l'intention de maintenir ces programmes dans leur forme actuelle ou au moyen d'un organisme ou d'un appareil de quelque sorte qui leur succéderait.

• (4.50 p.m.)

Mais, pour en revenir au cœur du problème, je crois que l'on estime, dans de nombreuses parties du pays, que la population ne participe pas réellement à la résolution des problèmes auxquels le ministère tente de s'attaquer. Le ministre est assisté de nombreuses compétences, de gens sincères et soucieux de s'acquitter de leur tâche avec le plus grand soin. Qu'il soit bien entendu que je ne veux pas critiquer les collaborateurs du ministre. Mais quelle que soit leur valeur, ni son ministère ni lui-même ne pourront parvenir aux résultats escomptés tant que l'on n'aura pas établi les modalités d'une participation active des membres des collectivités concernées. A mon avis, c'est sur ces programmes que le ministre devrait mettre l'accent à l'avenir.

Enfin, quant à l'application du programme, je pense qu'on n'a pas eu recours assez souvent aux organismes publics, aux méthodes coopératives, en vue de résoudre les problèmes économiques de bien des régions du Canada. Nous avons dans certaines régions des organismes tels que la Société de développement du Cap-Breton, qui sont solides, je pense, et aptes à prendre des initiatives en vue de résoudre les problèmes économiques d'une région donnée. Il faudrait y avoir recours plus souvent à l'avenir. Un point que j'ai déjà soulevé, je crois, le bill à l'étude prévoit une aide plus considérable à des sociétés de diverses régions du Canada. Si un nombre important de programmes doivent être financés à 35 ou à 50 p. 100 par les fonds publics, certes c'est un bon argument en faveur de la participation du public aux prises de décisions et à la mise en œuvre des programmes.

Quant aux dispositions spécifiques du bill, je reconnais que certaines sont conçues pour résoudre des problèmes spéciaux qui ont commencé à être connus ces derniers mois. J'espère qu'elles seront couronnées de succès mais je doute sérieusement qu'elles accomplissent effectivement ce qu'on attend d'elles. Je suis quelque peu déçu de l'analyse sommaire de la mesure dont nous sommes saisis, car la loi sur les subventions au développement régional est en vigueur depuis un an et demi. J'ai déjà commenté les subventions spéciales au développement que prévoit le bill à l'étude. Je doute que cette disposition constitue un stimulant véritable au développement écono-

[M. Burton.]

mique dans les régions comme Montréal, le sud-ouest du Québec et certaines régions de l'Ontario. Naturellement, le ministre connaît mieux que moi ces régions du Canada, mais, franchement, j'ai de fortes réserves à faire quant à l'efficacité de ce programme tel qu'il a été mis au point—il ne me plaît pas du tout—et je doute fort qu'il agisse comme un stimulant réel au développement et à la création de plus d'emplois, surtout dans la province de Québec où environ 168,000 personnes sont en chômage.

J'ai noté avec beaucoup d'intérêt que la portée de cette mesure a été étendue de manière à prévoir des garanties de prêts. De telles garanties—et cela m'a intéressé—seront offertes à certaines industries de prestation de services. A vrai dire, le gouvernement a dérogé considérablement à sa politique; en plus de l'industrie secondaire il aidera aussi au secteur tertiaire. Le ministre se souviendra, j'en suis sûr, que la première fois que cette mesure a été présentée au Parlement, il y a un an et demi, certains d'entre nous avaient recommandé que ces subventions soient accordées tant à l'industrie primaire qu'au secteur tertiaire, selon des critères appropriés. Je suis heureux de constater qu'une telle assistance est maintenant offerte, que le gouvernement est un peu plus renseigné là-dessus. Il est possible, je crois, que ces garanties de prêts jouent un rôle utile et comme le ministre l'a fait observer dans sa déclaration publique en présentant le bill, ces garanties se révéleront particulièrement utiles à la petite entreprise.

J'espère que c'est bien ainsi qu'on utilisera ces garanties de prêts, c'est-à-dire pour aider les petites entreprises. En fait, je me pose des questions pour savoir s'il n'y aurait pas lieu de fixer dans ce bill dont nous sommes saisis actuellement des restrictions permettant de s'assurer que les garanties en question ne pourraient être offertes qu'à une catégorie d'entreprises que nous pourrions appeler les petites entreprises.

Enfin, nous avons des questions à poser quant à la possibilité d'élever le plafond du montant total des subventions susceptibles d'être accordées. J'attends avec impatience de savoir ce que le ministre va dire à ce sujet, s'il estime que ce plafond devrait être élevé, à quoi il servira et à quelle fin on utilisera ce changement. On verra ainsi que nous avons beaucoup de questions graves à poser sur ce projet de loi se rapportant aux subventions au développement et sur la façon dont le programme de subventions au développement régional a été appliqué depuis un an et demi. J'attends donc le prochain débat à l'étape de la deuxième lecture de ce bill ainsi qu'à l'étape de l'étude en comité, car j'estime que ces programmes sont d'une importance vitale pour le bien-être des Canadiens à l'avenir. J'estime que les programmes élaborés par le gouvernement ne sont pas satisfaisants, non plus que le bill à l'étude, car il ne permettra pas de réaliser l'objectif visé, ni au point de vue du bill lui-même, ni au point de vue du programme qui a été mis au point, et pas plus dans l'optique d'ensemble de la politique économique du gouvernement qui est, ainsi que nous le savons, tout à fait inadéquante.